

ALERTE

**38 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
15 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 11 régions.**

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 RUE DE VARENNE
75700 PARIS

Le Président

Paris, le 11 Avril 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Lors de sa dernière allocution télévisée, le Président de la République a tracé la feuille de route confiée au gouvernement. Il a annoncé un pacte de solidarité, en complément du pacte de responsabilité.

Associations et fédérations nationales agissant au plus près des personnes en situation d'exclusion et de précarité, nous nous réjouissons de cet engagement. A l'heure où près de 9 millions de nos concitoyens vivent sous le seuil de pauvreté et 5 millions sont privés totalement ou partiellement d'emploi, il est en effet indispensable d'agir avec vigueur et détermination.

Le Président de la République a détaillé quelques composantes du pacte de solidarité, que vous avez reprises dans votre discours de politique générale. Ce discours n'a cependant fait aucune référence aux engagements pris par l'Etat dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, et notamment à celles visant à augmenter les ressources des personnes en précarité : revalorisation du RSA socle de 10% sur la durée du plan, réforme de l'aide aux travailleurs pauvres et modestes ou encore expérimentation de la garantie jeunes, pour répondre à la situation dramatique de la jeunesse française (taux de pauvreté de 23% des 18-24 ans).

Ceci ne peut qu'alimenter nos inquiétudes sur la pérennité de ce plan dans un contexte de réduction drastique de la dépense publique. Nous attirons votre attention sur le fait qu'une réforme de l'imposition sur le revenu visant les barèmes inférieurs ou une baisse de cotisations salariales n'auront pas d'impact sur nos concitoyens les plus fragiles, souvent non imposables et rarement en emploi. Ces mesures ne sauraient donc remplacer le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté.

Ce plan pluriannuel contient également des engagements essentiels de production de logements sociaux, de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, de relogement des ménages prioritaires et de réforme de l'hébergement qui doivent être tenus et amplifiés.

Le pacte de solidarité doit intégrer ce plan. Il devrait même aller plus loin, en lien avec le pacte de responsabilité. Nous avons adressé au Président de la République plusieurs propositions pour créer de l'emploi et lutter contre le chômage de longue durée. Le soutien à l'Economie Sociale et Solidaire, qui crée de l'emploi et réinvestit tous ses résultats dans son projet social, est nécessaire. L'accompagnement des demandeurs d'emploi doit être mené en lien avec l'entreprise ; un accord national interprofessionnel devrait être conclu dans ce sens pour aider l'intégration des chômeurs de longue durée dans les entreprises.

Il nous paraît également important que, en raison de la forte implication des collectivités territoriales dans l'action sociale au profit des plus démunis, il soit veillé au maintien de leurs efforts et que dans la réduction des dotations de l'Etat qui leur sont destinées, soient préservés les crédits à finalité sociale.

Le maintien de la cohésion sociale est un objectif en soi. Il est aussi l'une des conditions du retour à la confiance et du renouveau économique de notre pays. C'est pourquoi nous estimons très souhaitable que la future conférence sociale prenne en compte ces préoccupations.

Nous sollicitons une rencontre avec vous sur ces propositions, sur le respect des engagements du plan pluriannuel comme sur l'organisation de la conférence sociale, avec la volonté que ces mesures soient intégrées dans un pacte de solidarité ambitieux pour lutter structurellement contre la précarité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en notre très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Balmary', with a long horizontal flourish extending to the right.

Dominique BALMARY

Liste des associations membres du collectif ALERTE national

Amicale du Nid
Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)
Association des Paralysés de France (APF)
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM)
Cimade
Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et précaires (CCSC)
Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des Migrants (CLARA)
Coorace
Croix Rouge française
Droits d'Urgence
Emmaüs France
Familles Rurales Fédération Nationale
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération des Pact
Fédération Entraide Protestante
Fédération Française des Banques Alimentaires
Fédération Habitat et Humanisme
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Vacances et Familles
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
Fondation Armée du Salut
Fonds Social Juif Unifié (FSJU)
France Terre d'Asile
Les petits frères des Pauvres
Ligue des droits de l'Homme
Médecins du Monde
Mouvement ATD Quart Monde
Secours Catholique
Société de Saint-Vincent-de-Paul
Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
Union nationale ADMR
Union nationale des associations familiales (UNAF)
Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

Coordination et animation du collectif Alerte national
Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13
Bruno Grouès : 01 53 36 35 09 / 47 – bgroues@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr